

DEC151767DR17

Décision portant nomination de Mme Sandy Joiris aux fonctions de chargée de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMS3113 intitulée Institut universitaire européen de la mer

LE PRESIDENT,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC122739DSI du 05 janvier 2012 approuvant le renouvellement de l'unité mixte de service n°3113, intitulée Institut universitaire européen de la mer, dont le directeur est Yves-Marie Paulet ;

Vu la décision DEC142203INSU du 26 septembre 2014 portant nomination d'Anne-Marie Tréguier aux fonctions de directrice et de Frédéric Jean aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de service UMS3113 intitulée Institut universitaire européen de la mer ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Bretagne - Pays de la Loire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Sandy Joiris, assistante ingénieure, est nommée chargée de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMS3113 à compter du 01 août 2015.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Plouzané, le 09 septembre 2015

Pour le président et par délégation,
La directrice d'unité

Anne-Marie TREGUIER